

## APPEL A PROJET SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS LOCALES PALABRES D'AQUÍ 2022

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LUNDI 6 JANVIER 2022**

### CONTEXTE

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional (SMPNRPC) a pour mission :

- la protection et la valorisation des patrimoines,
- l'aménagement des espaces,
- le développement économique et social,
- l'accueil et l'information du public,
- l'expérimentation et l'innovation.

Il bénéficie du soutien du Département des Pyrénées-Orientales et de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée.

**Les Palabres d'Aquí**, c'est une programmation annuelle lancée par le SMPNRPC en 2014. Celle-ci est faite de rencontres, de spectacles, d'ateliers, d'excursions découverte, ayant pour but de mieux connaître le territoire du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes, son patrimoine et ses richesses. Chaque rendez-vous est co-organisé avec des acteurs locaux qui ont à cœur de partager leur savoir sur l'histoire locale, la nature et les paysages... A pied, en bus, en train, ces manifestations se veulent accessibles à toutes et tous, enfants, personnes en situation de handicaps, familles...

Consulter le dernier programme de 2021 [ici](#).

### L'APPEL A PROJETS 2022

Le SMPNRPC invite les porteurs de projets intéressés à préparer et à présenter leur candidature pour animer un évènement qui sera intégré dans le programme des **Palabres d'Aquí**, sur la période de mars à décembre 2022. Ces évènements seront organisés par les candidats au présent appel à projet dont le dossier aura été retenu par un jury réuni mi-janvier 2022.

**LES OBJECTIFS** des manifestations intégrées à l'appel à projet des Palabres d'Aquí :

- Cibler des publics variés (prioritairement les habitants : enfants, adultes,)
- Proposer la découverte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes à travers la valorisation de ses richesses et de ses acteurs.
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du territoire des Pyrénées catalanes

**LES THEMES ET SOUS-THEMES** dans lesquels les animations doivent s'insérer :

#### JARDIN :

Biodiversité, paysage, circuits courts, cohabitation, savoir-faire, patrimoine

#### PASTORALISME :

Elevage, produits locaux, loup, usages de la montagne, transhumance.

**EAU :**

Canaux d'irrigation, patrimoine hydraulique, Train Jaune, zones humides, rivières, changement climatique.

**CATALANITE :**

Animation en langue catalane et/ou présence d'un élément de l'identité catalane lors de la manifestation : cobla, ballet, castell, Correfoc.

**NOCTURNES DU PARC :**

Obscurité biodiversité (faune nocturne), patrimoine céleste, éclairage public, préservation de la nuit, observation chauve-souris, observation du ciel étoilé, soirée astronomie, randonnée nocturne, atelier planetarium.

*Les projets relevant d'autres thématiques seront exclus.*

## MODALITÉS

Les porteurs de projets détailleront dans leur dossier les dispositifs de médiation qui leur permettront de mettre en valeur l'un ou plusieurs des thèmes cités ci-dessus.

Les projets présentés devront préciser le **partenariat entre le porteur de projet et la collectivité** où se déroulera la manifestation (participation financière ou en nature des partenaires).

Un regard particulier sera porté aux dossiers prenant en compte : **l'accessibilité des personnes** ayant un handicap, la mobilité en favorisant le co-voiturage, les transports collectifs et les déplacements doux, la cohésion sociale (implication des habitants, approche intergénérationnelle), la diversité des partenaires.

Les animations privilégieront l'aspect pratique, participatif et/ou ludique, afin de favoriser l'implication et l'engagement des participants (ateliers pratiques, collectes, séances d'observation...).

Les candidats retenus seront convoqués à une réunion dans le courant du mois de janvier 2022. Au cours de cette réunion d'information, le SMPNRPC présentera dans le détail la philosophie du dispositif des Palabres d'Aquí et reviendra sur le partenariat et le lien avec les organisateurs de manifestation.

## COMMUNICATION

Pour les projets retenus, le SMPNRPC prendra en charge la publication d'un document de communication présentant le programme imprimé des manifestations organisées dans le cadre des **Palabres d'Aquí 2022**. Des affiches spécifiques pourront être conçues ponctuellement, sur demande et selon les besoins. A charge dans ce cas au candidat d'assurer leur impression et la diffusion. La communication web sera aussi réalisée via l'agenda du site du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et devra être relayée par les porteurs de projets et les collectivités partenaires. Les partenaires médias (France Bleue Roussillon, Radio Arrels, L'Indépendant, Le Petit Agenda, Le journal Mon département...) seront également informés des animations des Palabres d'Aquí pour intégrer les animations dans leur publication et programmer des interviews des porteurs de projets.

**A FOURNIR SI VOUS ÊTES RETENUS :** Un texte descriptif de la manifestation + un visuel en haute définition. Une fiche descriptive à remplir vous sera envoyée si votre projet est retenu.

Les candidats retenus s'engagent à mentionner explicitement la participation financière du SMPNRPC sur l'ensemble des supports de communication de la manifestation « soutenu par le syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes » (dossier de presse, cartons d'invitation, programme, affiche, communication sur le web, compte-rendu) et à mettre en évidence le logo.

Lors de l'animation, les candidats retenus s'engagent à mentionner auprès de leur public le partenariat avec le SMPNRPC et/ou à donner la parole à un représentant de ce dernier, présent (élu ou techniciens). Après la manifestation, et afin de pouvoir déclencher le paiement de la facture, le bénéficiaire s'engage à transmettre

un bilan succinct de la manifestation (un modèle de bilan sera transmis aux candidats retenus) et quelques visuels exploitables sur les supports de communication du SMPNRPC dans le but, le cas échéant, de valoriser le dynamisme territorial et encourager de nouvelles initiatives.

#### CANDIDATURE ELIGIBLE :

Peuvent déposer un dossier :

**Les Communes, les Communautés de communes, les associations, les comités des fêtes** dont le siège est situé dans l'une des 66 communes du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Le prestataire dont la facture sera prise en charge par le SMPNRPC ne peut, en aucun cas, être l'organisateur de la manifestation.

#### DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature complets devront être parvenus avant le **lundi 6 janvier 2022** à :

par email à :  
[christelle.frau@pnrpc.fr](mailto:christelle.frau@pnrpc.fr)

Le dossier technique de demande de prise en charge devra comporter :

1. Le formulaire de candidature « **Candidature palabres d'aquí 2022** » ci-dessous, présentant le projet destiné au jury de sélection.
2. Une **présentation**, décrivant de manière détaillée le porteur du projet.
3. Le **programme prévu de la manifestation** avec une description succincte des activités, évènements, spectacles proposés au public.
4. Un **courrier du maire de la commune** dans laquelle se déroulera la manifestation précisant son accord de principe quant au projet et son engagement à favoriser la réalisation.
5. Le **budget prévisionnel** du projet.
6. Le **plan de financement** présentant les co-financements déjà acquis, s'il y en a.

Tout dossier ne contenant pas l'intégralité des pièces demandées à la date limite ne pourra pas être retenu.

#### PRISE EN CHARGE PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES :

Ce soutien pourra représenter un maximum de **80% du coût total de l'animation** avec un plafond fixé à **800€**. Cette contribution n'est pas une subvention. Elle sera versée directement au prestataire **sur facture** établie au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes après validation et signature par le Président du PNR **du devis** correspondant.

Le paiement de la facture sera déclenché après réception de/du:

1. **Bilan de l'animation**. Ce bilan devra comporter à minima : le nombre de participants, la présentation du déroulé et le contenu lié à la thématique. Le cas échéant des photos réutilisables par le PNRPC sur tout support qui valoriserait le territoire, des articles de presse sur l'animation... (une fiche bilan à remplir sera envoyée à chaque candidat retenu)
2. **La facture**
3. **RIB du prestataire**

Il est rappelé que l'aide du SMPNRPC **s'effectue exclusivement sur une prise en charge de prestations pédagogiques/d'encadrement et/ou culturelles** et ne pourra d'aucune façon couvrir **des frais d'alimentation, de transports, de location de salle ou d'achat de matériel**.

**Les bonifications** : Le PNR se réserve le droit d'apporter une aide exceptionnelle dans le cadre de « bonus » :

- Le porteur de projet associe en amont le SMPNRPC dans l'organisation de sa manifestation (choix de la programmation, des intervenants etc..).
- Le partenariat avec des professionnels détenteurs de la marque « Valeurs Parc » ([annuaire gastronomie](#) , [professionnels de la montagne](#)) et des acteurs culturels présents dans [le catalogue des offres culturelles 2021-2022](#).
- Le porteur de projet est un site UNESCO Vauban.
- La manifestation possède un rayonnement important au-delà du Parc en témoigne l'implication d'au-moins 3 co-financeurs autre que le Parc et la commune.

## CRITERES DE SÉLECTION

---

Les critères de sélection seront de façon non-exhaustive les suivants :

- La répartition dans l'année des animations (ailes de saison à privilégier)
- La répartition géographique sur le territoire du PNR
- Le lien obligatoire avec une ou des thématiques présentées dans cet Appel à Projets et leur juste répartition dans la programmation
- La pertinence et l'originalité du projet présenté
- La diversité des publics visés par les animations
- La bonification éventuelle (voir ci-dessus)

**Les candidats retenus** recevront un e-mail de confirmation qui indiquera le montant de la prise en charge par le SMPNRPC. Ils devront ensuite envoyer le devis de la prestation correspondant à la prise en charge octroyée.

## RENSEIGNEMENTS

Christelle Frau, chargée de mission patrimoine et culture  
Parc naturel régional des Pyrénées catalanes  
04-68-04-97-60  
[christelle.frau@pnrpc.fr](mailto:christelle.frau@pnrpc.fr)

## CANDITATURE PALABRES D'AQUÍ 2022

*A retourner impérativement avec les pièces complémentaires*

Statut porteur de projet	
Adresse postale	
Personne contact (un seul interlocuteur sur toute la durée du projet)	
Téléphone	
email	
SIRET	
Commune(s) où se déroulera l'animation	
Date(s)	
Noms du (des) prestataires (artiste, compagnie, groupe, accompagnateur, intervenant)	
Titre de la manifestation	
Thème	
Type de manifestation (culturelle, sportive, scientifique, ateliers, randonnée...)	
Budget total de la manifestation	
Montant souhaité de la prise en charge	
Noms des autres partenaires financiers	
<b>DESCRIPTIF DE VOTRE MANIFESTATION</b>	
120 mots maximum	

## CRITERES BONUS

**Accessibilité / Mobilité / lien social / Partenariat** – Ces 5 critères sont des bonus pour votre candidature. Argumentez en quoi l'animation et/ou votre manifestation répond à un ou plusieurs critères.

Accessibilité personne en situation de handicap :

Prise en compte de la mobilité douce :

Lien social :

Partenariat technique et financier :

*Les zones grisées seront remplies par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes*

<b>Date (4)</b>	<b>Liens avec les thématiques de l'appel à projets (6)</b>	<b>Pertinence du projet (14)</b>	<b>Critères bonus (+6)</b>
0 point juillet/aout 1 point pour les mois de mai/juin/septembre/octobre 2 points autres périodes 1 point si l'animation s'intègre dans une journée nationale, européenne, mondiale ( <i>journée du patrimoine, de la mobilité, de l'environnement, de l'alimentation, de l'eau, fête de la nature, jour de la nuit, etc.</i> )	1 point : lien avec une des thématiques 2 points : lien avec deux des thématiques 3 points : lien avec l'ensemble des thématiques	2 points : détail et clarté du projet présenté 3 points : lien avec la commune 3 points : outil de médiation proposés 3 points : sécurité de la manifestation (encadrement) 1 point : lien avec le territoire 2 points : prestations acteurs locaux	1 point « accessibilité » 2 point « mobilité » 1 point « lien social » 2 points « partenariat »
<b>TOTAL SUR 30 POINTS</b>			